

Les Enfants volés de nos DOM - 1/3

La triste histoire des Enfants de nos départements d'outre mer, arrachés à leur famille afin de repeupler nos campagnes, entre 1963 et 1980.

Ce Que l'On ne Vous Apprend Pas à l'Ecole
Les Enfants Volés de nos DOM (1963-1980)

M. Chirac J., actuel président français a déclaré récemment "Dans la République, il n'y a pas d'histoire officielle. Ce n'est pas à la loi d'écrire l'Histoire. L'écriture de l'histoire c'est l'affaire des historiens. " Connaissez-vous cette histoire, que l'on ne trouve jamais sur nos livres d'écoles, celle des enfants volés de nos départements d'outre mer. Cela s'est déroulé entre 1963 et 1980.

Michel debré, un personnage controversé

Acteur de la Résistance Française lors de l'Occupation Nazie, Michel Debré est nommé sénateur d'Indre et Loire puis devient Garde des Sceaux en 1958. Il participe à la rédaction de notre actuelle constitution et inaugure le poste de Premier Ministre de 1959 à 1963.

1963 : il perd sa place de Premier Ministre (remplacé par Pompidou), essaye de se faire élire sans succès en tant que député de l'Indre et Loire puis postule à la place de député de la Réunion. Ce choix découle l'indépendance de l'Algérie et des problèmes qui en ont découlé. Il ne veut pas que les DOM deviennent indépendant d'un point de vue stratégique d'une part (La France est toujours présente dans les quatre coins du monde) et d'un point de vue économique vis-à-vis de ces pays (la décolonisation a entraîné de gros problèmes politiques et économiques aux pays concernés).

Afin de calmer l'ardeur de la population souhaitant l'indépendance, il met en place une politique de gestion démographique d'urgence et des problèmes qu'elle engendre (surpopulation, délits, manque d'infrastructure sociale). Il crée rapidement de nombreuses cantines scolaires (où il fait distribuer gratuitement du lait en poudre aux enfants, le lait de Debré) et inaugure un second lycée à sa demande au sud de l'île.

Les enfants de la réunion

L'Etat français est confronté à un problème de taille : l'exode rural en masse. M. Debré, alors encore Premier Ministre, se met à réfléchir : "la société a pour objet de contribuer à la solution des problèmes démographiques intéressant les départements d'outre-mer. " Il crée ainsi le BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations intéressant les DOM) en 1963. Il concerne principalement la Réunion, la Guadeloupe et la Martinique. Le BUMIDOM fonctionne par application de différentes lois mises en places spécialement pour l'occasion.

Son but : faire venir de la main d'oeuvre des DOM en France, où l'essor économique bat son plein, en bateau dans un premier temps, puis en avion à partir de 1966. Au départ, donc, l'action du BUMIDOM est surtout basée sur le travail.

Mais au début des années 70, les principes de regroupement familial se met en place (faire déplacer les familles habitant toujours dans les DOM afin qu'elles se retrouvent). Ainsi, les travailleurs quittent les foyers pour s'installer dans des appartements en banlieue.

Néanmoins, un problème se pose toujours, les départements verts se dépeuplent à grande vitesse. Une solution est alors apportée par Debré : aider les familles pauvres (des DOM) à assurer une formation à leurs enfants et contribuer au repeuplement de la Corrèze, du Gers, de la Lozère,...

Seulement, il y a un problème, on ne peut pas enlever des enfants à des familles dans le but de repeupler des départements. Comment faire alors ? Prendre les enfants remplissant les foyers des DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) des DOM.

Les Enfants volés de nos DOM - 2/3

Ainsi, ces enfants étaient envoyés en France pour le repeuplement. Mais, rapidement à court d'enfants, l'Etat décida, de manière discrète, de remplir ces foyers. Le personnel de la DDASS se voit donc confier une mission : chercher des enfants vivant dans des conditions déplorables et les mettre en foyer. Puis, faisant miroiter de grandes études pour leur enfant, les inspecteurs de la DDASS demandaient aux parents une autorisation pour envoyer leur enfant en métropole.

Déportation et esclavage

Inauguré en 1965, le pont aérien d'enfants entre les DOM et la France est une bénédiction pour ces enfants qui rêvent de luxe, de grandes écoles et d'intégration sociale. Déportés en France, les enfants sont confrontés à un premier choc : partant des DOM en plein été, ils se retrouvent dans un hiver glacial (ils passent de +35° à -10°C).

La plupart des enfants sont emmenés dans un tout nouveau foyer de la DDASS situé à Guéret (Creuse). Après un très court séjour au sein du foyer, les enfants sont dispersés non à l'école mais dans de micro-exploitations agricoles situées sur le plateau de Millevaches. Les agriculteurs touchaient alors des subventions pour l'adoption de ces pseudo-orphelins.

Témoignage de deux enfants concernés : "Ça m'a fusillé, raconte Jean-Pierre. Je dormais dans les granges, sur la paille. Je cassais la glace dans l'abreuvoir pour me débarbouiller. Quand je coupais les choux ou les ronces, mes doigts étaient raides. Une fois on m'a emmené à l'hôpital, les mains et les pieds gelés. Chez le quatrième agriculteur où on m'a placé, je pouvais enfin me réchauffer les mains sur une ampoule électrique. " Et José : "Pas de chaussettes dans mes sabots pour marcher dans la neige. Une simple chemise et des culottes courtes. ". "Des nègres, ils n'en avaient jamais vu en vrai, dit Jean-Jacques. Les gosses du coin venaient nous toucher la peau pour voir si ça déteignait. " "Jamais de baignoire, jamais de serviette pour moi, des fois que ça tacherait". Confrontés à une population rustre, les enfants se retrouvent déboussoler. Certains passeront des séjours dans des hôpitaux psychiatriques.

Mais, le foyer de Guéret couvaient une révolution. Pour apaiser la tension, on mit à sa tête un réunionnais, Alix Hoair. "Le premier jour, raconte-t-il, je vois arriver un paysan qui me dit : "Je veux un petit Noir. Ça bosse, ça prend un repas par jour, ça couche dans la paille et ça se chausse de sabots. "" ". Il écrit alors, à M. Debré, pour lui expliquer la réelle situation. Pas de réponse. Il décide alors de mettre en place un rendez-vous réunionnais avec musique et mets créoles. Dans la journée, les enfants fuguent de leur ferme et se rendent au foyer de Guéret. Au bout de deux ans, Alix Hoair sera limogé.

Les enfants ne rentreront pas dans leur pays avant une bonne vingtaine d'années. Ils durent grandir dans ce paysage rural très loin de leur enfance et de leur famille.

Epilogue

Michel Debré régnera comme député sur la Réunion de 1963 à 1980. Il accumulera, pendant son long mandat, différents ministères, puis tentera sa chance aux élections présidentielles de 1981 (1,66% des voix). Il rentrera à l'Académie Française en 1989 et décédera le 2 août 1996.

En tout, le BUMIDOM est responsable de la déportation de près de 1500 enfants entre 1963 et 1980.

Sur l'île de la Réunion, un procès a été engagé envers l'Etat et ses représentants pour ces déportations et tous les actes de violation sur la personne qui ont été commis. Le procès est en attente.

En métropole, une association des Réunionnais de la Creuse souhaite aussi intenter un procès envers l'Etat pour "violation des lois sur la famille et la protection de l'enfance, violation des conventions internationales, non-respect des droits de l'enfant". Neuf dossiers ont été déposés au tribunal de Limoges l'an passé. Les différents partis concernés se rejettent déjà la faute.

Les Enfants volés de nos DOM - 3/3

"Dans la République, il n'y a pas d'histoire officielle. Ce n'est pas à la loi d'écrire l'Histoire. L'écriture de l'histoire c'est l'affaire des historiens. " CHIRAC J., actuel Président de la République, Elysée, 9 décembre 2005.

Sources

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ces différents sites sur lesquels je me suis basé pour écrire cet article :

- Wikipédia
- L'Humanité
- <http://www.temoignages.re>
- <http://ecolesdifferentes.free.fr>
- <http://www.elysee.fr>
- <http://aphgreunion.free.fr>